

■ **Ascot Commodities NV, à Curaçao, succursale de Genève**, à Genève, CH-660-0424997-5, commerce de riz, de sucre et de céréale. (FOSC du 24.07.2003, p. 5). Din Vandara et N'Diaye Ali Kewe, nommés sous-directeurs, continuent à signer collectivement à deux. Procuration collective à deux a été conférée à Talabardon Arnaud, maintenant domicilié à Anières; ses pouvoirs sont modifiés dans ce sens. Procuration collective à deux a été conférée à Mason Catherine, de Lucerne, à Mies, et Neumann Frank, de Veyrier, à Genève.

Journal no 13630 du 11.11.2005
(03108010 / CH-660.0.424.997-5)